

à ce que Dieu soit dechassé de son siege, et de son honneur qui luy appartient? Car le Pape alleguera bien qu'il faut estre subiet à ses superieurs. Mais quoy? Tient-il nul ordre ne de Dieu, ne de nature? Non: mais tout au contraire, il a voulu despiter tout ce qui est contenu en l'Eseriture sainte, renversant tout l'ordre et police que Dieu nous a commandé. Il se dira Vicair de Iesus Christ: et cependant on voit qu'il a osté Iesus Christ de son siege, qu'il n'est plus chef de son Eglise. Apprenons donc d'avoir en detestation ce que le Diable a ainsi eslevé à l'opposite, et tout au rebours de ce que Dieu a institué en ce monde. Et cependant si nous voyons quelque fois que les choses n'aillent point comme elles devroyent, que les superieurs abusent de leur puissance: cognoissons qu'ils ne peuvent pervertir ce que Dieu a institué quant aux royaumes et empires, quant à l'Alliance de iustice: il faut que tout cela soit gardé. Car il a son fondement de Dieu: ce n'est pas comme de ceste Papauté infernale qui n'a nul fondement: mais au contraire nous savons, que Dieu veut qu'il y ait des Rois, et Princes, et gens de iustice: il faut donc que cela soit observé. Et quand ils ne s'acquitteront point de leur devoir, que les Peres useront de tyrannie envers leurs enfans: gemissons, et sachons que cela procede de nos pechez. Et quand Dieu souffre que l'ordre qu'il a institué ne s'observe pas, mais que tout est desbordé: cognoissons que tant plus soigneusement nous faut-il recourir à luy, et le prier qu'il remette les choses en tel estat, qu'on cognoisse que nous ne demandons sinon d'estre gouvernez par luy, comme c'est aussi par ce moyen-la qu'il procure nostre salut.

LE SEPTIEME SERMON SUR LE CHAP. V.
V. 17.

DU LUNDI 1^R DE JUILLET 1555.

Nous avons desia veu, comme pour bien vivre avec les hommes, il nous faut porter obeissance à nos superieurs. Car c'est le premier que Dieu nous commande en la seconde table de la Loy: d'autant qu'en venant de luy aux hommes, il y a le moyen d'honorer ceux qu'il a constitué par dessus nous. Il est vray que quand on parle des hommes, il y a quelque communauté esgale: car nous sommes tous descendus de la race d'Adam: nous sommes d'une mesme nature: tout cela emporte, que les hommes sont pareils. Mais cependant puis qu'il a

pleu à Dieu de mettre certains degrez: il faut revenir là, et observer cest ordre, que celuy qui a quelque preeminence et dignité, soit recogneu pour tel qu'on l'honore. Et ne faut point ici alleguer: Pourquoi vaut-il mieux que moy? Car cela ne vient point de ce que l'un vaille mieux que l'autre: mais c'est pource que Dieu a voulu que ceux ausquels il a donné quelque preeminence, soyent ainsi en honneur. Or ce n'est point assez que les enfans honorent leurs peres, pour leur porter quelque reverence: mais il faut qu'ils les secourent, il faut qu'ils s'employent pour eux, tant qu'il leur sera possible, ainsi que nostre Seigneur Iesus Christ le monstre, que ce n'est qu'hypocrisie, quand les enfans seulement feront quelque signe d'honorer leurs peres et meres, et cependant qu'ils les laisseront là en necessité, et qu'au besoin il ne leur chaut de s'acquitter de leur devoir. Cela est frauder les peres de ce qui leur appartient: et c'est se mocquer de la Loy de Dieu, quand on la veut ainsi observer par ceremonies. Autant en est-il de toute subiection: car elle n'emporte pas qu'on face seulement signe d'honneur: mais qu'on rende le droict à celuy qui a quelque preeminence, et que cela mesmes se face de bon gré. Il est vray, (comme desia nous avons traité) que les hommes voudroyent bien estre exemptez de toute servitude: mais puis que Dieu a institué un ordre divers, il nous y faut ranger de bon coeur et non point par force. Car que serace si nous obeissons à Dieu en despit de nos dents, et que nostre coeur rende tout au rebours? Il faut donc que la volonté y soit, et que nous trouvions bon et amiable tout ce que nostre Seigneur nous a commandé. Voila donc l'entree de bien cheminer avec les hommes, c'est qu'en cognoissant que les peres et meres, et tous superieurs sont eslevez en dignité par dessus le reste, qu'on les honore: ou autrement Dieu est violé en leurs personnes: c'est autant comme si on refusoit de luy faire hommage, et de s'assuettir à luy. Or apres que Moysse a mis ce commandement cinquiesme, il adiouste: *Que nous ne soyons point meurtriers*. Il est vray que de prime face il sembleroit que Dieu n'amenast point son peuple à grande perfection, en luy deffendant les meurtres: mais nous avons à noter, que Dieu a voulu comprendre en un bref sommaire tout ce qui est requis pour bien reigler nostre vie: il ne falloit donc rien oublier, ne laisser derriere. Or cognoissons comme la vie des hommes sera bien reiglee, et deument: ce sera quand ils s'abstiendront de mal faire, de toute iniure et violence, et puis qu'ils cheminent en chasteté, honnestement, et puis qu'ils ne font nul dommage à autrui: et d'autre costé, que mesmes en leurs langues ils se gardent de nuire par quelque fausseté, par quelques mensonges. Il faut que toutes ces choses-la soyent en

1) Ce sermon correspond au huitième de la collection de 1562 p. 162—183.

Calvini opera. Vol. XXVI.

nous, si nous voulons nous conformer à la volonté, et à la iustice de Dieu. Ainsi donc il ne se faut point esbahir, quand Dieu a ici parlé des meurtres: car c'est pour nous tenir en bride, afin que nous n'attentions point de faire aucun outrage, ni dommage à nos prochains. Mais cependant il nous faut revenir à ce que nous avons touché ci dessus, c'est que Dieu a parlé d'une façon grossiere et rude, pour s'accommoder à grans et à petis, et aux plus idiots. Car nous voyons que chacun s'excuse d'ignorance, et quand une chose sera quelque peu obscure et difficile, il nous semble que nous avons pour laver nos mains, quand nous aurons failli, si nous pouvons dire: O cela m'estoit trop haut, et trop profond, et ie n'avoie pas bien compris la chose du tout. Afin donc que les hommes n'eussent plus de tels subterfuges, Dieu a voulu parler en telle sorte que les petis enfans comprennent ce qu'il dit. Voila pourquoy en somme il dit: *Tu ne seras point meurtrier.* Qui plus est notons que Dieu, pour nous amener petit à petit à bien vivre, nous propose les choses qui sont les plus detestables, afin que nous apprenions de nous garder de mal faire. Exemple: il pouvoit bien dire: Vous ne ferez nulle iniure, ne violence à vos prochains: il pouvoit bien parler ainsi: mais il a voulu mettre le meurtre en avant. Et pourquoy? C'est une chose contre nature, quand les hommes se dressent ainsi pour effacer l'image de Dieu. Nous aurons donc les meurtres en horreur, sinon que nous soyons abrutis: mais tant y a que cela nous enseigne que c'est une chose par trop enorme, et que nous devons avoir en execration, que le meurtre. Dieu donc afin de nous mieux tenir liez, et de nous retirer de toute nuisance, de toute iniure, nous montre qu'il ne nous faut point polluer nos mains au sang de nos prochains. Et bien quand on s'est abstenu de meurtre, est-ce tout? Il s'en faut beaucoup, comme il sera tantost declairé: et mesmes comme desia il nous faut entrer en ce propos: car Dieu veut tenir et nos coeurs, et nos pensees en subiection, et veut estre servi de nous si purement, que nous ne nourrissons nulle malvueillance contre nos prochains. Pourquoi donc parle-il du meurtre? Comme s'il disoit: Regardez, si vous n'aviez point de loy escrite, que vous fussiez comme les Payens: tant y a que vous auriez ceci imprimé en vos coeurs, que de meurtrir c'est une chose vilaine et detestable. Or ie vous declaire que tous ceux qui font outrage à leurs prochains, tous ceux qui machinent rien contr'eux, tous ceux qui nourrissent haine et rancune, ie tien et condamne tous ceux-la pour meurtriers. Voila donc pourquoy Dieu parle ainsi. Or maintenant notons bien que non sans cause nostre Seigneur a defendu les meurtres. Pourquoi? Car nous ne pouvons pas converser avec les hommes, sinon en nous abs-

tenant de toute iniure, de toute violence. Or cependant sous une espee Dieu a deffendu le tout. Et pourquoy? Car s'il eust usé de long propos, on pourroit dire: T'ay mal retenu ma leçon, et cela aussi m'estoit trop difficile. Voici Dieu qui en un mot a voulu parler, afin que sa doctrine soit tantost apprinse, et que sa Loy nous vienne aiseement en memoire, il ne faut point beaucoup feuilleter, ni avoir beaucoup de gros registres, et volumes: c'est assez que Dieu en dix parolles ait compris la reigle de bien vivre. Qui sera celuy maintenant qui puisse alleguer, l'avoie oublié un tel article, ie ne l'avoie point compris. Comment? Ne pouvons-nous retenir seulement dix mots? Nous voyons donc maintenant comme Dieu a voulu tenir les hommes conveincus d'impudence, quand ils n'ont point bien entendu ce qu'ils devoient faire. Voila donc pourquoy Dieu a parlé si brièvement. Au reste, il a masché les choses (comme on dit en proverbe) afin que nous apprenions de nous ranger paisiblement à luy: voire, et que les plus idiots cognoissent qu'il ne faut point estre grand clerc pour comprendre la Loy de Dieu: puis qu'ainsi est qu'il est descendu si bas, qu'il n'y a si povre ignorant qui ne comprenne ce qui est contenu en la Loy. Voila en somme ce que nous avons à retenir. Or au reste, puis qu'ainsi est que Dieu nous a defendu le meurtre, comme une chose villaine et enorme: cognoissons en premier lieu que celuy qui s'esleve contre ses prochains pour les meurtrir, celuy-la n'est pas digne d'estre nourri sur la terre: car il est pire que les bestes sauvages. Nous voyons comme les ours, et les lions, et les autres bestes s'essayent. Et pourquoy? Combien qu'il n'y ait nulle raison pour discerner, combien qu'elles n'ayent point de loy, ni d'equité: si est-ce neantmoins que ceste cognoissance d'une nature commune les retient. Voila donc les bestes qui sauront bien vivre sans se nuire en leur espee: que les hommes ne soient point retenus par aucune consideration, veu que Dieu a imprimé en leur coeur que le meurtre est une chose villaine? Ils se voyent d'une nature, ils contemplent l'image de Dieu chacun en son prochain: que cela ne leur serve point d'une bride pour s'abstenir de toute violence? Où sera-ce aller? Ainsi donc retenons bien, qu'encores que Dieu n'eust iamais parlé à nous, que desia nous sommes assez convaincus, que si quelqu'un se dresse contre son prochain, que celuy-la despite nature, qu'il n'est pas digne d'estre conté au rang des hommes. Or maintenant que l'autorité de Dieu est coniointe avec ce que nous devons desia avoir cogneu auparavant, et qu'il nous montre que le sang humain ne sera pas espandu, qu'il ne vienne en conte devant luy: quand donc nous voyons cela, apprenons de cheminer sans faire nulle iniure à personne: ou autrement

voici Dieu qui est nostre ennemi mortel: il declare que les hommes sont en sa protection. Il est vray que la menace n'est point ici exprimee: mais c'est assez qu'il en soit parlé en d'autres passages. Quand il est dit: Puis que l'homme est creé à l'image de Dieu, qu'il n'est point licite de faire nulle aggression: autrement c'est autant comme si nostre Seigneur disoit: Vous me faites la guerre quand vous taschez ainsi de nuire les uns aux autres: car j'ay imprimé mon Image en vous. Si on viole seulement les armoiries d'un Prince, voila une iniure si grande, qu'on la punira comme un meurtre. Et pourquoy? Car aussi cela tend à confusion de police. Mais voici l'image de Dieu qui est imprimée aux hommes, et on la mesprise: ne faut-il pas qu'un tel outrage soit puni au double? Ainsi donc notons, que Dieu, en declarant que c'est à luy qu'on s'adresse, si on fait iniure aux hommes, nous veut monstrier que cela nous doit bien retenir, ou nous sommes trop desproveus de sens, et forcenez. Et mesmes afin que nous advisions tant mieux à cela, nostre Seigneur declare qu'il ne se peut commettre un meurtre, que la terre ne soit polluee, comme il en est traité en l'autre passage, où il est dit que l'effusion du sang humain, de soy emporte une souilleure, et une tache, qui à grand' peine se peut effacer. Quand il est parlé de tuer, voire licitement, comme en une guerre qui est approuvee: encores est-il dit qu'on est pollue. Et pourquoy? C'est afin que nous apprenions d'avoir en plus grande horreur l'effusion du sang. Si un ennemi est tue quand la guerre est ouverte, combien que Dieu pardonne cela, si celuy qui tue a iuste cause et licite, et qu'il le face par necessité: tant y a neantmoins que encores est-il dit que c'est une macule, que l'homme est souillé. Et pourquoy cela? C'est afin que nous cognoissions que Dieu nous a creéz pour vivre paisiblement les uns avec les autres, et que nous ne pouvons pas donner une chicquenaude (comme on dit) que ce ne soit comme une tache sur nous, que desia nous ne soyons polluez devant Dieu. Quand donc l'Escriture sainte use de toutes ces formes de parler, ne devons-nous pas estre beaucoup mieux retenus pour cheminer sans faire iniure à nul de nos prochains? Or cependant puis que Dieu nous masche ici les choses, selon nostre rudesse et infirmité: notons que quand le sang n'aura point este espandu, ce n'est point encores assez: qu'il faut s'abstenir de tout outrage, et de toute violence: bref, que les personnes des hommes nous soyent cheres et precieuses. Car iusques à ce que nous soyons là venus, tousiours Dieu nous reputerà comme meurtriers. Si quelqu'un frappe son prochain, combien qu'il ne le tue pas, le voila desia meurtrier devant Dieu. Et pourquoy? Nous avons desia dit, que Dieu expressément a usé

de ce mot, afin de nous declairer, que si on estime des petites fautes et legieres de s'estre mutiné, d'avoir rué quelque coup à la traverse: qu'il n'est pas ainsi devant Dieu. Pourquoy? Le meurtre y est tousiours. Voila pourquoy Dieu a ainsi parlé. Et au reste, s'il nous est defendu de meurtrir: sachons qu'il nous est aussi bien defendu de faire aucune iniure, ni aggression à nos prochains. Quand nous n'aurons fait que lever le poing contre quelqu'un, que nous l'aurons touché par indignation: voila un meurtre qui est commis devant Dieu. Si nous pensions bien à cela, n'aurions-nous pas autre modestie en nous? Nous verrons des gens qui sont si choleres, que si tost qu'on les a faschez d'un mot, voila incontinent le poing levé pour frapper, et pour battre. Car il leur semble, que moyennant qu'il n'y ait point effusion de sang, c'est peu de chose. Mais si est-ce qu'il ne faut point retracter à Dieu sa sentence, quand il declare, que tous mutins sont meurtriers. Ainsi donc apprenons de ne plus apporter nos fantasies, quand nous voudrons iuger de nos fautes: mais recevons paisiblement la sentence que Dieu a donnée: et cognoissons que tous ceux qui ont par violence attenté contre leurs prochains, sont desia coupables de meurtre devant Dieu. Voila ce que nous avons à retenir en somme. Or nous sommes-nous abstenus de toute nuisance? n'avons-nous point fait nul outrage aux personnes de nos prochains? il faut venir iusques au coeur. Car Dieu n'a point donné une loy civile seulement, pour nous faire vivre honnestement: mais il a donné une loy convenable à sa nature. Nous savons qu'il est Esprit, et veut qu'on le serve en esprit et verité. Puis qu'ainsi est, il faut que nous sachions qu'il a reiglé non seulement nos mains, et nos pieds, mais aussi nos affections, et pensees. Il est vray que les hommes, comme ils sont charnels, quand de prime face on leur prononce la Loy de Dieu, pensent bien s'estre acquittez, quand ils ne seront point reprehensibles devant le monde: et d'autre costé sont bien aises de s'eslargir, et d'avoir licence de mal faire. Et voila pourquoy mesmes les Iuifs qui devoient estre nourris des leur enfance en la Loy de Dieu, prenoient ceci trop lourdement: Tu ne tueras point: qu'ils entendoient, qu'on n'avoit point offensé Dieu, moyennant qu'on n'eust point fait aggression manifeste pour blesser son prochain. Quand donc la faute n'estoit point apparente à l'oeil, il sembloit qu'elle ne deust point estre imputee devant Dieu. Et nostre Seigneur Iesus redargue cela, monstrier que la Loy est exposee trop sottement. Quand il est dit: Tu ne tueras point, il vous semble (dit-il) que vous serez absouts devant Dieu, quand les hommes ne vous en tireront point en iugement: mais quiconque aura appellé son prochain, fol, c'est

à dire, qui seulement aura declairé quelque indignation contre luy, le voila coupable de la gehenne du feu. Quiconque aura iniurié autrui: celuy-la est coupable comme d'arrest du ciel, que et Dieu, et tous ses anges s'eslevent contre luy. Quiconque mesme aura murmuré contre son prochain, qu'il aura comme entre ses dents grondé ie ne say quoy, combien que l'iniure ne soit exprimee, celuy-la desia est coupable de iugement. Nous voyons où nostre Seigneur Iesus nous rameine: c'est assavoir, que quand nous pourrons protester que nous n'avons fait nul outrage, que nous n'avons point donné un soufflet, tant s'en faut que nous ayons desgainé l'espee, que nostre prochain n'aura point este blessé de nous: que ce n'est point encores assez: mais cognoissez que Dieu veut dominer par dessus vos langues, et pensees, et par dessus toutes vos affections, comme c'est bien raison aussi. Puis qu'ainsi est, quiconque aura outragé son prochain, celuy-la s'est desia monstré meurtrier: car la langue est comme un glaive. Combien donc que vous n'avez point l'espee au poing, pour frapper, quand la langue est ainsi armee pour dire mal contre vostre prochain, et que vous avez outragé sa personne, voila une espee de meurtre, quant à Dieu. Et encores que vous n'avez point prononcé haut et clair l'iniure, ne pensez point estre quittes pour cela: quand vous n'aurez fait sinon gronder entre vos levres, c'est assez pour vous rendre coupables devant Dieu, vous serez condamnez devant le throne celeste, encores que vous soyez absouts devant les hommes, et que la iustice terrienne ne vous demande rien. Quand nous oyons cela: cognoissons que c'est celuy lequel a este donné de Dieu le Pere, pour iuger le monde, qui parle. Il ne faut point donc ici nous eslargir: car nous ne gagnerons rien en toutes nos cavillations et subtilitez. Mais apprenons de regarder à Dieu, pour avoir une droite et naifve exposition de la Loy. Qui est celuy qui parle? Celuy qui domine sur nos coeurs, et nos pensees: celuy qui ne peut estre servi à l'oeil de nous, et ne se contente pas que devant les hommes on s'abstienne de mal-faire: mais il veut estre servi en esprit et verite. Il veut que nos consciences soyent pures, et chastes, que nous soyons purgez de toute malice. Puis qu'ainsi est, quand nous aurons regardé la nature de Dieu: il ne faudra plus astringre la Loy de Dieu aux oeuvres exterieures: mais il faudra conclurre, que quand Dieu parle de meurtres, il parle aussi bien de toute inimitié, de toute indignation, et cholere, de toute rancune que nous aurons contre nos prochains. Et de fait, voila pourquoy notamment saint Iehan dit: Que celuy qui hait son prochain en son coeur, est meurtrier. Comme s'il disoit: Vous avez beau faire belles mines, encores que la

haine soit bien cachee, et que vous la dissimuliez, mesme que vous ne donniez aucun signe de malice: ne pensez point pour cela, que Dieu ait les yeux bouchez. Les hommes pourront bien ignorer ce que vous n'avez pas monstré: mais quand vous aurez hay vos prochains en vos coeurs, c'est à dire, en cachette, en sorte que nul ne s'en pourra appercevoir: vous voila meurtriers devant Dieu. Et de fait la raison de ceci est par trop evidente. Il est vray que les princes et les magistrats quand ils feront des loix, ce n'est point à la façon de Dieu: mais c'est afin qu'on se gouverne quant à la police exterieure seulement, que personne ne soit outragé, qu'un chacun ait son droict, qu'on garde paix et concorde entre les hommes. Voila l'intention des magistrats, quand ils font leurs loix. Et pourquoy? Ils sont hommes mortels, ils ne peuvent pas reformer les affections interieures et cachees: cela appartient à Dieu: et puis ils ne sondent point les coeurs, c'est le propre office de Dieu, comme l'Escriture sainte le luy attribue. Mais encores quand une loy civile est faite, combien qu'il n'y ait point une goutte de sang espandu: si est-ce qu'un homme est digne d'estre mené au gibet, quand on aura cogneu qu'il s'est efforcé de mal faire. Voila un homme qui a desgainé l'espee, et cependant on luy a repoussé les coups, tellement qu'il n'a point atteint iusques à la peau de son prochain: neantmoins les loix, mesmes des Payens, condamnent un tel homme au gibet, comme il en est digne aussi. Pourquoi? Car la Loy ne regarde point ce qui est advenu: mais elle regarde le conseil et l'affection. Puis qu'ainsi est que les princes terriens, et les magistrats punissent celuy qui s'est efforcé de mal-faire, encores qu'on l'ait empesché, et qu'il ne soit point venu au bout de son entreprinse: que sera-ce de Dieu? Aura-il moins d'autorité que n'aura une creature mortelle? Voila (di-ie) où il nous en faut venir, pour cognoistre que c'est à bon droit que Dieu condamne pour meurtriers, tous ceux qui auront hay leurs prochains. Pourquoi? Regardons (comme i'ay dit) quelle est sa nature. Voulons-nous donc observer ce commandement? Il nous faut en somme commencer par le meurtre. Et pourquoi? Car Dieu nous a voulu preoccuper d'une frayeur, afin que quand il sera question de nuire à nos prochains, de faire quelque extorsion ou iniure: que nous cognoissions que ce luy est une chose detestable et horrible, et laquelle il ne pourra souffrir. Pourquoi? C'est meurtre que ceci. Voila donc comme Dieu nous a voulu du premier coup dompter: et c'est par ce bout-la qu'il nous faut commencer. Au reste si nous trouvons estrange que Dieu condamne un soufflet pour meurtre, mesmes une iniure verbale, mesmes un rechignement, et encores que

la langue n'ait rien desserré, mesmes une haine secrette et cachee, et qui sera bien enveloppee au dedans, si nous trouvons estrange que cela soit condamné pour meurtre devant Dieu: regardons quelle est sa nature, et qu'il merite bien qu'on luy attribue plus qu'aux hommes mortels. Or est-il ainsi que les iuges terriens punissent une affection meschante, quand elle se sera declairee: que sera-ce donc de Dieu, auquel rien n'est caché? Et puis nous avons à noter ce que dit l'Apostre en l'Epistre aux Hebrieux, que la parolle de Dieu ressemble à luy qui en est l'auteur: qu'il faut que ce soit un glaive trenchant des deux costez, qu'elle perce iusques aux moelles des os, qu'il n'y ait pensee en nous, qu'elle ne visite. Et pourquoy? Car rien n'est caché en la presence de Dieu. Puis qu'ainsi est que rien n'est caché devant Dieu: il faut que sa parolle espreuve, et qu'elle sonde iusques au profond des coeurs. Ainsi donc il faut que tout ce qui n'a point este cogneu des hommes, vienne en conte devant luy: et que par cela nous soyons admonnestez de cheminer en telle sorte, que nous ne portions nulle inimitié, ni mal-vueillance à nos prochains. Mais toutesfois encores nous faut-il passer plus outre. Car ce n'est point assez que les hommes se soyent abstenus de mal-faire: car ils sont creez pour aider les uns aux autres, pour s'entretenir ensemble. Dieu donc en nous deffendant les meurtres, nous monstre à l'opposite, qu'il nous faut avoir la vie de nos prochains chere: que nous mettions peine à la maintenir, et à la conserver entant qu'en nous sera. Mais il a voulu commencer par ce bout, de nous monstre ce qu'il commande. Et pourquoy? Car nous voyons comme nous sommes vicieux, autant que nous avons de pensees en nous, autant y a-il de ronces, et d'espines: autant que nous avons d'affections, ce sont autant de buyssons, de friches, et choses semblables. Dieu donc a voulu non sans cause, arracher de nos coeurs, et de nos pensees les malices qui y sont, les vices: et mesmes il a voulu corriger toutes les parties de nous, qui sont vicieuses et corrompues. Car sans cela il est impossible que nous puissions appliquer un seul doigt à bien, que nous ayons mesme une seule bonne pensee. Voila pourquoy le Prophete dit, qu'on essarte, et qu'on ne seme point sur les espines. Comme s'il disoit: Le voy bien que c'est, quand on vous remonstre que vous avez offensé Dieu, vous ferez quelque belle mine, et semblera que vous soyez quasi reformez: cependant vous demeurez tousiours tels que vous estiez. Or ce n'est point assez qu'on seme du bled en un champ, mais il faut defricher, et essarter. Cependant que vous ne faites qu'avoir quelque belle apparence, les espines, les ronces, les orties, les mauvaises herbes demeurent là de-

dans: il n'y aura point donc nulle bonne semence, tant s'en faut que vous puissiez apporter bon fruit devant Dieu. Et voila pourquoy nostre Seigneur dit maintenant: *Tu ne tueras point*: au lieu de dire: Advisez de conserver la vie de vos prochains. Or nous voyons par experience comme les hommes se voudroyent acquitter devant Dieu par belle apparence, retenans tousiours leurs vices, et leurs corruptions: suyvant ce que nous avons allegué du Prophete. Car si on nous parle de bien faire à nos prochains, il est vray que nous n'oserons pas pleinement contredire. Nous voudrons donc nous acquitter aucunement: mais cependant les ordures croupissent là, et nous ne ferons que plastrer par dessus, comme ceux qui ne veulent point deployer leur bource, quand il y aura des ruines en leur maison, que font-ils? Ils font plastrer par dessus, et estoupper les crevasses: or cependant les ruines demeurent là. Ainsi en est-il de nous: nous ne ferons que plastrer par dessus, et nous voudrons acquitter à la legiere. Si est-ce que nature nous enseigne tout l'opposite. Car si on veut semer un champ, ira-on ietter le bled parmi les ronces, et les espines? Nenni. Quand on voit un champ en friche, on l'essarte, et puis on le cultive: ainsi faut-il faire de nous. Apprenons donc que non sans cause Dieu a condamné en premier lieu les vices. Car il voit bien qu'ils sont enracinez en nostre nature si profond, qu'il est difficile de les oster: et mesmes que iamais il ne nous pourra retenir en telle modestie, que nous cheminions en sa iustice, qu'il n'arrache ceste maudite racine de mal qu'il cognoist en nous. Voila pourquoy il dit: *Tu ne tueras point*. Comme s'il disoit: Voulez-vous vivre en bonne dilection les uns avec les autres? Il faut qu'un chacun entre en soy, que vous examiniez bien si vous n'avez nulle haine, nulle inimitié, ni mal-vueillance contre vos prochains: il faut que vous regardiez si vous n'avez point des bouillons, et des impetuositez à vous fascher, pour menacer vos prochains, pour attenter quelque chose contr'eux: cognoissez toutes ces choses. Car quand vous aurez esté purgez de toute cholere, de toute haine, de toute inimitié: alors il vous faut revenir là, que ce n'est point assez que vous-vous estes abstenus de nuisance, et d'iniure, et de toute violence, que vous n'avez rien attenté contre les personnes de vos prochains, que vous ne nourrissez point en vos coeurs aucune hayne ni malice contr'eux, que vous n'avez point esté envenimez de mal-vueillance: mais il faut que vous viviez en charité, il faut que vous soyez freres ensemble, adorans Dieu comme vostre Pere. Voila où il en faut venir. Ainsi donc notons, que quand nous voudrons bien profiter en la Loy de Dieu: qu'il nous faut regarder aux vices, et imperfections qui

sont en nous, et nous y desplaire: et puis nous efforcer à ce que cela soit arraché. Avons-vous fait cela? Ce n'est pas le tout. Car Dieu ne veut pas que nous soyons oisifs en ce monde: il ne nous a point creez seulement pour nous abstenir de mal: les pierres en feront bien autant, et les bois, et autres creatures insensibles: mais il faut que les hommes s'adonnent, et s'appliquent à bien faire. Cognoissons donc, quand nostre Seigneur veut que la vie de nos prochains nous soit chere et precieuse, qu'il monstre quant et quant que celui qui n'aidera point à son prochain au besoin, le tue entant qu'en luy est: que nous ne serons point seulement meurtriers, quand nous aurons eu quelque malveillance, que nous aurons en cachette hay nos prochains: mais quand mesme nous ne les aurons point secouru en leur necessité, que nous n'aurons point tasché de nous employer pour eux, lors qu'ils avoyent besoin de nostre aide, nous serons coupables devant Dieu. Puis qu'ainsi est, il n'est plus question ici de se flatter: car nous voyons quelle rigueur emporte la Loy, et non pas excessive. Car pouvons-nous refuser à Dieu que nous ne soyons conioints ensemble, puis qu'il nous a tous creez à son image? que nous ne portions point ceste reverence à celui qui est nostre Pere, d'avoir fraternité les uns avec les autres, puis qu'il nous a voulu unir en un tel lien? Dironsnous que Dieu nous presse par trop, et qu'il nous impose un fardeau trop pesant, quand il nous ameine à ceste equité-la et droiture? Mais quoy qu'il en soit, gardons de nous flatter, puis que nous avons entendu, que nostre Seigneur veut que nous mettions peine d'aider les uns aux autres, puis qu'ainsi est que la vie de nos prochains nous doit estre precieuse, comme elle est à luy. Maintenant nous avons la somme de ce commandement: *De ne point tuer*. Que reste-il donc, sinon que nous prions Dieu, qu'il nous conduise pour nous conformer à sa volonté? Car d'alleguer que ses parolles soyent obscures: il n'y a point de propos. D'alleguer qu'il y ait tant de commandemens que nous ne les puissions pas retenir en memoire: c'est en un mot que Dieu parle, et use de ceste briefveté-la pour nous oster toute excuse: d'alleguer puis apres que nous ne savons par quel bout commencer, il nous le monstre: c'est assavoir, qu'au lieu que nous avons accoustumé de nous donner licence de mal faire, nous faisons accroire que ce que nous faisons n'est pas un grand crime ne mortel, qu'il nous faut tousiours à l'opposite penser: Si ie fay la moindre nuisance qu'il est possible de dire, à mon prochain, ie suis meurtrier devant Dieu. Quand nous voudrons mal faire, voila comme le Diable nous aveugle, de vouloir du premier coup tuer, et esgorger quelqu'un. Cela (comme i'ay dit)

nous est espouvantable: car nature nous retient, que nous ne pouvons pas estre encores si enragez de dire: *Je tueray*. Mais quand on nous aura fasché, si nous sommes despittez, et bien, voila une fumee qui passe, il nous semble que ce n'est rien. Et puis avons-nous conceu quelque despit? si nous pouvons rendre la pareille, moyennant que nous ne facions point une violence trop grande, encores nous semble-il que cela soit à pardonner. Et puis on leve les poings pour battre, et pour frapper: et bien, encores cela n'est qu'un coup, cela n'est pas mortel. Voila comme les hommes se diaspentent. Et pourquoy? Car ils ne pensent que d'amoindrir leurs fautes. Or il nous faut tenir un ordre tout contraire à celui-la, comme Dieu nous le monstre: c'est que quand il est question de battre, et de frapper, qu'il est question d'iniurier, qu'il est questiou mesmes de concevoir quelque haine ou despit: que le meurtre nous vienne au devant, et que nous pensions: *Povre creature, où est-ce que tu vas? où est-ce que tu te precipites, que tu sois ici coupable de meurtre devant ton Dieu?* Ainsi donc n'allegons plus, que nous ne savons par quel bout il faut commencer: car Dieu nous le monstre, et nous ne pouvons rien ignorer sinon à nostre escient: qu'il faudra en la fin qu'il soit cogneu, que nous n'aurons point voulu dresser nos yeux, pour cognoistre tout ce qui nous devoit estre visible et patent. Voila donc ce que nous avons à retenir en ce passage. Et puis il y a aussi que non sans cause Dieu a deffendu les meurtres devant que venir à la charité, et nous monstrent comme nous sommes tenus et obligez de secourir l'un à l'autre, selon que la necessité le requiert. Et pourquoy? Car nous sommes pleins de mauvaises affections, lesquelles il est besoin d'arracher: comme une terre, quand elle sera pleine d'espines, et de ronces, devant qu'on y seme, il faut qu'elle soit essartee: ainsi faut-il que nous soyons purgez de nos vices qui sont de nature en nous, ou autrement nous ne serons iamais disposez de cheminer en bonne dilection les uns avec les autres. Or maintenant il reste qu'un chacun regarde sa faculté. Quand i'auray dequoy pour aider à mes prochains: il faut que ie tienne ceci tout conclu, que ce que Dieu m'a donné n'est pas à moy, c'est à dire, qu'il ne faut point que i'aime tant ma personne, que ie n'aye nul esgard aux autres: mais quand i'ay les moyens de subvenir à ceux qui ont faute de mon aide, il faut que ie m'employe là. Car il y a une communauté entre les hommes: Dieu n'a point voulu creer autant de mondes à part, comme il y a d'hommes et de femmes: mais il nous a tous conioints. Puis qu'ainsi est donc, que Dieu nous a approchez les uns des autres, il faut que nous gardions ceste communauté que Dieu

a mise entre-nous, et que tousiours nous revenions là, que c'est contre nature que nous hayssions nostre chair. Mais maintenant il y a bien un regard entre les fidelles autre que cestuy-ci: car non seulement ils se doyvent cognoistre estre formez à l'image de Dieu: mais ils doyvent penser qu'ils sont membres de nostre Seigneur Iesus Christ, et qu'il y a un lien beaucoup plus estroit, et plus sacré, que ce lien de nature qui est commun en tout le genre humain. Et tant plus devons-nous detester ceux qui oublient ainsi toute union que Dieu aura mise en son peuple: ceux qui ne demandent sinon à ruiner ce que Dieu avoit uni et conioint, à dissiper le corps de son Eglise: comme nous voyons les supposts de Satan, qui ne demandent que tout mal, qu'il semble qu'ils vueillent despitter Dieu, d'autant qu'il les oblige aux hommes, et qu'ils se veulent separer de ceux qui ne leur apportent point de profit, ce leur semble, et qui ne sont point à leur fantasie. Quand donc une affection si brutale, et si enorme sera entree en l'esprit d'un homme, n'est-ce pas signe que le Diable y habite, et que l'Esprit de Dieu n'y regne point, mesmes que il n'y en a point une seule goutte? Or donc apprenons de nous ranger tellement à ce qui est ici dit, qu'estans purgez de toutes rancunes, et malvueillances, nous advisons bien de nous employer au service de nos prochains, de nous acquitter de nostre devoir, ouy selon le moyen que Dieu nous aura donné. Et au reste, si les affections mauvaises, combien qu'elles soyent cachees, sont tenues pour meurtres devant Dieu: que sera-ce des violences, et des excez, quand les hommes se desbordent iusques là, qu'ils frappent, qu'ils tuent, entant qu'en eux est? Ne faut-il pas qu'ils soyent pires que tous les Payens du monde? Mais quoy qu'il en soit, advisons que nous aurons mal profité en l'eschole de Dieu, si nous gardons seulement nos mains de mal faire, et que nos coeurs cependant ne soyent point reformez. Maintenant donc pour monstrer quelle est la vraye perfection des Chrestiens, il ne faut pas seulement qu'ils s'abstiennent d'avoir quelque malvueillance secrette en leur coeur: mais qu'ils soyent vrayement freres, pour s'employer envers leurs prochains, tant qu'il leur sera possible. Or s'il n'est point licite de nourrir nulle malvueillance secrette: tant moins sera-il permis de se desborder tellement, qu'on frappe, qu'on tue, qu'on face quelque violence: et ceux qui le font sont bestes sauvages. Et mesmes entre les Payens si ceste affection-la a esté condamnee, et par les loix humaines: que sera-ce quand la Loy de Dieu nous condamne? Et ainsi apprenons de nous ranger à luy, non point selon nos fantasies, mais selon sa nature. Or d'autant qu'il est Esprit, il veut aussi que nous le servions en telle integrité, que quand

nous aurons retenu, et nos pieds, et nos mains, que nos coeurs soyent aussi bien ployez sous luy: voire en telle subiection et obeissance, que nous ne demandions sinon de monstrer par effect, que vrayement nous sommes ses enfans, quand nous aurons fraternité avec tous ceux qu'il a appellez avec nous en telle conionction.

LE HUITIESME SERMON SUR LE CHAP. V. V. 18.

DU MARDI 2^E DE JUILLET 1555.)

Sainet Paul parlant de la vie des Chrestiens, apres les avoir exhortez à la crainte de Dieu, adiouste qu'ils cheminent en iustice et sobriété. Or il n'y a nulle doute que cela ne se rapporte à la seconde table de la Loy. Voulons-nous donc observer ce que nostre Seigneur Iesus Christ a commandé en la seconde table? Il ne suffit point de ne faire tort à nul en sa personne, ni en ses biens: mais outre ceste droiture, il est requis que nous vivions en attrempance, en honnesteté, comme aussi il en parle en l'autre lieu. En ce premier passage que j'ay touché à Tite, il dit que nous avons esté rachetez par la grace de nostre Seigneur Iesus Christ, afin que nous vivions en ce monde en la crainte de Dieu: et puis en sobriété et iustice. En l'autre lieu à Timothee il dit, que s'il y a une bonne police, que les Magistrats facent leur devoir, nous cheminerons iustement, et honnestement en pieté. Or quant à la crainte de Dieu, c'est ce service spirituel duquel nous avons parlé ci devant, que Dieu soit purement adoré de nous, que nous mettions nostre fiance en luy, que nous l'invoquions, que nous luy portions telle reverence qu'il merite: mais venons-nous à nos prochains? il est question de savoir comme nous devons converser avec les hommes. Voici deux articles qu'il met, la droiture en premier lieu: c'est que nous ne facions nulle violence, ni extorsion, nulle fraude quant aux biens: et puis que nous ne soyons point dissolus, qu'il n'y ait point de villenie, que nostre vie ne soit point desbordée, ce qu'il entend ou par l'honesteté, ou par la sobriété. Nous avons veu, quand Dieu deffendoit de tuer, en exposant ce mot-la, nous avons dit, qu'il entend nous faire abstenir de tout outrage, et iniure: et non seulement cela, mais que nous tashions de vivre en paix avec nos prochains, et de ne point souffrir que nul soit molesté. Or cela est-il? Il sera traité quant aux biens, que nous

1) Ce sermon correspond au neuvième de la collection de 1562 p. 183—204.